

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 26, 27 et 28 mai 2015

**2015 DAC 126** Subvention (10.000 euros) à l'association Les Cris de Paris (10e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 mai 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande d'attribuer une subvention à l'association Les Cris de Paris ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10.000 euros est attribuée à l'association Les Cris de Paris, c/o Olivier Michel 14, rue Cail 75010 Paris. 2015\_ 01882- 61001 .

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant total de 10.000 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2015 nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**